

Demande d'autorisation de rejet

Mr et Mme BERANEK
1470 chemin des Ardelets
11 400 SAINT PAPOUL

Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Papoul
Place de la Mairie
11400 SAINT-PAPOUL

Objet : Autorisation de rejet

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de rejeter les eaux traitées de notre futur dispositif d'épuration autonome situé au 1470 chemin des Ardelets 11 400 SAINT PAPOUL.

Le sol de notre parcelle étant inapte à l'infiltration, nous avons le projet d'installer, comme le prévoit l'arrêté du 07 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif, une microstation agréée n°2013-002-03.

Cette technique nécessite un exutoire. Le seul possible à notre disposition est le fossé bordant le chemin des Ardelets.

Les eaux rejetées respecteront les normes réglementaires en vigueur, à savoir pour les dispositifs relevant de l'article 7 de l'arrêté du 07 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif : - 30 mg/l pour les Matières en Suspension (M.E.S.) - 35 mg/l pour la Demande Biochimique en Oxygène sur cinq jours (D.B.O.5).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Mr et Mme Beranek

*Le 8 octobre 2020
Bon pour Accord.*

Beranek T.

P.J. : Plan

Le Maire.



